



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commémoration de la Libération et de l'année 1914

Question écrite n° 46738

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de la défense de bien vouloir lui communiquer la liste des cérémonies commémoratives de la Libération et des premiers combats de 1914 lors desquelles, conformément à ses directives relatives au report à 2005 de la journée nationale du réserviste, il a été rendu un hommage spécifique aux réservistes.

Texte de la réponse

L'année 2004 a été marquée par le grand nombre de cérémonies organisées dans le cadre du 60e anniversaire du début de la Grande Guerre et du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération de la France. Comme l'avaient souhaité certains parlementaires et de nombreuses associations, des dispositions ont été prises, non seulement pour associer très étroitement les réservistes à ces cérémonies, mais aussi pour leur rendre un hommage particulier. Ainsi, la journée nationale du réserviste (JNR) a fait l'objet, au contraire des années précédentes, d'une très large décentralisation pour permettre aux commandements territoriaux de la faire coïncider avec les cérémonies commémoratives organisées localement. L'hommage rendu à la réserve a été intégré aux manifestations organisées sur le territoire national. Les réservistes et leurs associations ont été systématiquement associés à ces manifestations au cours desquelles les autorités se sont attachées à souligner l'importance et l'impact de l'engagement des forces de réserve aux côtés de l'armée d'active, soit entre février 2004 et février 2005, 136 cérémonies selon la répartition suivante : 27 pour l'armée de terre, 39 pour l'armée de l'air, 26 pour la marine, 39 pour la gendarmerie et 5 pour le service de santé. Parallèlement à ces cérémonies, de nombreux réservistes ont participé à des journées d'information organisées, avec le soutien du corps enseignant, dans divers établissements scolaires et certaines universités, notamment en région parisienne et en Lorraine. La journée nationale du réserviste 2004 a donc permis de mettre à l'honneur les combattants de tous grades issus de la réserve. Elle a également permis de souligner la continuité de l'action des réservistes au service de la nation, que ce soit sous la forme d'une réserve de masse, d'une réserve d'emplois constituée de volontaires ou d'une réserve citoyenne composée de bénévoles. Enfin, elle a donné l'occasion de faire connaître la réserve à de nouveaux publics et de préparer ainsi les opérations à venir dans le cadre la JNR 2005.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46738

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2004, page 7221

Réponse publiée le : 19 avril 2005, page 4056